

Système de gestion des décisions des instances Intervention - Affaires corporatives , Direction du contentieux

Numéro de dossier : 1063886001	
Unité administrative responsable	Arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Objet	Adoption, en vertu de l'article 89, 1° de l'annexe 1 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chap. C-11.4), d'un règlement concernant la démolition du bâtiment situé au 3201, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, et la construction, l'agrandissement, la transformation et l'occupation du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine sur un emplacement situé au 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, et un autre emplacement situé à l'angle nord-ouest de l'intersection des avenues McShane et Ellendale – Plan directeur du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine - 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

•Commentaires

Ci-joint le projet de règlement:



Article89-Ste-Justine(CDN-NDG).

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Emmanuel TANI-MOORE

Avocat

Tél.: 872-3834 Date: 2006-10-03 Endossé par:

Yves SAINDON Avocat chef d'équipe Adjoint à la directrice

Tél.:872-3834

Date d'endossement: 2006-10-03 15:01:40

Numéro de dossier: 1063886001